

Communiqué de presse

Lundi 29 septembre 2008

Evénement clef dans les relations Suisse-Japon

economiesuisse salue une percée décisive pour l'accord de libre-échange

La Suisse et le Japon se sont entendus quant au fond sur un accord de libre-échange et de partenariat économique. economiesuisse salue cette avancée. Elle pose de solides fondations pour une intensification des échanges commerciaux et des investissements avec notre plus important partenaire économique en Asie.

Le Japon est la seconde économie du monde et, après l'Europe et les Etats-Unis, le troisième partenaire commercial de la Suisse. L'an dernier, les échanges avec le Japon ont dépassé 10 milliards de francs. Le total des investissements directs suisses au Japon se monte à 12 milliards de francs et les entreprises helvétiques emploient près de 45'000 personnes dans ce pays. A l'inverse, la Suisse est un important marché pour les produits et les services japonais. Par ailleurs, de nombreuses entreprises japonaises y sont établies.

Une fois les négociations lancées en janvier 2007, huit rounds de discussions ont été nécessaires pour obtenir un consensus sur le principe d'un accord de libre-échange et de partenariat économique. L'étendue de cet accord – il règle entre autres les échanges de biens et de services, les règles d'origine, les procédures douanières, les investissements, la propriété intellectuelle et les marchés publics – permet d'éviter la discrimination des entreprises suisses et d'améliorer l'accès mutuel aux marchés. Les relations économiques entre les deux pays s'en trouveront sensiblement renforcées.

La Suisse est le premier pays européen avec lequel le Japon s'est entendu pour conclure un accord-bilatéral. economiesuisse salue cet accord comme un tournant dans les relations économiques avec le Japon. Il s'agit, maintenant, de le signer et de le mettre en vigueur le plus rapidement possible.

Pour toutes questions : Rudolf Minsch

Téléphone : 044 421 35 35